
Actualisation des opérations du HCR en Afrique

A. Contexte situationnel

En 2017, l'Afrique a continué à être la région qui accueillait le plus grand nombre de personnes relevant de la compétence du HCR. Fin 2016, le nombre de personnes déplacées de force et d'apatrides était estimé à 19,6 millions, dont 5,1 millions de réfugiés et 11,1 millions de déplacés internes. Ces chiffres ont continué à augmenter pendant l'année 2017, principalement à cause du conflit dans la région du Kasai en République démocratique du Congo, à une explosion de violence en République centrafricaine, ainsi qu'au conflit et à l'insécurité alimentaire en Somalie et au Soudan du Sud.

On estime que le nombre de réfugiés dans la région a progressé d'au moins un demi-million au cours du premier semestre 2017. L'ampleur des mouvements de rapatriement organisé ou volontaire qui ont débuté ou se sont poursuivis en 2017, essentiellement vers le Burundi, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Mali, le Rwanda, la Somalie et le Soudan, a été inférieure à celle des nouveaux déplacements transfrontaliers.

L'insécurité alimentaire est une préoccupation majeure dans toute la région et continue à provoquer des déplacements et à accroître le niveau de vulnérabilité des populations réfugiées. Concernant la nutrition, 20 % des 94 sites de réfugiés étudiés en Afrique avaient un taux de malnutrition aiguë globale supérieur au seuil d'urgence. De plus, une forte prévalence de retard de croissance au-delà du seuil critique a été signalée dans 31 % de sites, tout comme de cas d'anémie dans 52 % de sites.

Afrique centrale et région des Grands Lacs

Plus de 426 000 Burundais ont cherché refuge en République-Unie de Tanzanie (253 000), au Rwanda (89 000), en République démocratique du Congo (44 000) et en Ouganda (40 000). Les conditions permettant un retour massif et durable n'étant pas encore en place, le HCR n'encourage pas le rapatriement. Les réfugiés burundais continuent d'avoir besoin de la protection internationale et les études informelles révèlent en outre que la majorité d'entre eux ne prévoient pas de rentrer à l'heure actuelle. Le HCR continuera toutefois à assister les réfugiés qui souhaitent rentrer.

En République centrafricaine, les affrontements violents entre groupes armés et les tensions intercommunautaires se sont fortement intensifiés depuis mai 2017, le conflit se propageant à des régions du pays auparavant épargnées. Fin 2017, les déplacements forcés ont atteint de nouveaux niveaux, le nombre de réfugiés passant à 546 000 et celui des déplacés internes à 600 000. Sur ce nombre, on comptait environ 180 000 personnes nouvellement déplacées en 2017. Près d'une famille sur quatre a désormais été contrainte de quitter sa maison et ces tendances devraient se poursuivre.

Fin 2017, la République démocratique du Congo comptait 4,4 millions de déplacés internes, dont 1,9 million, soit 44 %, ont été déplacés depuis janvier 2017, essentiellement par le conflit et les attaques armées. L'Ouganda et la Zambie ont respectivement enregistré 47 000 et 17 000 nouvelles arrivées en 2017. La tendance à la poursuite de nouvelles arrivées en

janvier 2018 donne à penser que la situation restera critique pendant l'année. Des plans d'intervention d'urgence ont été établis en vue de l'arrivée possible de près de 95 000 réfugiés à cause des violences liées aux élections (des élections présidentielles sont prévues en décembre 2018) et des conflits en cours dans diverses régions du pays, notamment dans le Kasai et dans les provinces de Tanganyika et du Sud-Kivu, où une situation d'urgence de niveau 3 à l'échelle du système tout entier a été décrétée en octobre 2017.

Afrique de l'Est, y compris la Corne de l'Afrique

Les conditions de sécurité en Somalie demeurent précaires, avec la poursuite d'une grave sécheresse principalement dans le sud et le centre, y compris dans les régions de retour. Depuis novembre 2016, date à laquelle la sécheresse et l'insécurité alimentaire se sont aggravées, quelque 966 000 personnes ont été déplacées à cause de leurs effets. Cependant, le rapatriement volontaire vers la Somalie continue, malgré ces défis et la persistance de l'insécurité.

Une solution politique doit de toute urgence être apportée à la crise que connaît le Soudan du Sud. Les conditions de sécurité dans le pays restent instables, malgré l'accord conclu entre le gouvernement et les chefs de l'opposition prévoyant une cessation des hostilités en décembre 2017. Le conflit a à présent déplacé plus d'un tiers de la population du Soudan du Sud, estimée à 12 millions de citoyens, avec près de 2 millions de déplacés internes et quelque 2,4 millions de personnes ayant fui dans les pays voisins, soit une augmentation d'environ 1 million de réfugiés en 2017. Dans la mesure où l'on s'attend à ce que les niveaux actuels de violence et les tendances de déplacement se poursuivent en 2018, le nombre de réfugiés sud-soudanais pourrait atteindre 3,1 millions de personnes.

Afrique australe

La situation en Afrique australe continue d'être relativement stable et les efforts visant à mettre en place des solutions durables se poursuivent, en particulier l'intégration locale en Zambie et le rapatriement volontaire dans la sous-région. Des progrès ont été accomplis concernant le retour d'environ 3000 réfugiés mozambicains depuis le Malawi, opération facilitée par le HCR dans le cadre d'un accord tripartite. Des préparatifs sont aussi en cours pour aider au rapatriement volontaire des réfugiés zimbabwéens qui ont exprimé l'intention de rentrer, notamment ceux résidant au Botswana.

Afrique de l'Ouest

Après cinq ans de crise dans le nord-est du Nigéria, 218 000 réfugiés nigériens vivent soit dans des camps soit au sein de communautés d'accueil au Cameroun, au Niger et au Tchad. Le conflit a également provoqué le déplacement interne de plus de 2,4 millions de personnes à l'intérieur du Nigéria, mais aussi au Cameroun, au Niger et au Tchad.

Pendant l'année 2017, le HCR et le Service national de l'immigration du Nigéria ont estimé que plus de 100 000 réfugiés principalement non enregistrés étaient rentrés du Cameroun, du Niger et du Tchad. Si ces retours ont été spontanés dans la plupart des cas, des rapports ont également fait état de retours forcés malgré les actions de plaidoyer et les engagements pris dans le cadre d'accords tripartites. En mars 2017, les Gouvernements du Nigéria et du Cameroun ont signé un accord tripartite avec le HCR concernant le rapatriement volontaire des réfugiés nigériens. Des accords similaires devraient être signés avec les Gouvernements du Niger et du Tchad en 2018.

Au Mali, les conditions de sécurité instables dans le nord et le centre du pays sont particulièrement préoccupantes, ainsi que l'insécurité dans les régions frontalières, qui a conduit à l'instauration de mesures de sécurité supplémentaires dans les pays voisins, soucieux de préserver leur sécurité nationale. Néanmoins, le HCR renforce ses efforts visant à garantir le caractère durable des retours spontanés. Si de nouveaux déplacements forcés

sont prévus en 2018, les mouvements de retour pourraient se poursuivre vers les régions où les conditions de sécurité se sont stabilisées.

B. Mise en œuvre des priorités stratégiques globales

i) Redoubler d'efforts dans la recherche de solutions durables

Solutions globales

La stratégie de solutions globales pour la situation des réfugiés rwandais a officiellement pris fin en décembre 2017, comme les États l'avaient convenu lors d'une conférence ministérielle organisée en septembre 2016 à Genève. En 2017, environ 19 000 Rwandais ont regagné leur pays, principalement depuis la République démocratique du Congo. Toutefois, dans la mesure où quelque 250 000 réfugiés rwandais et anciens réfugiés se trouvent toujours hors du pays, le HCR continuera à travailler de manière bilatérale avec les pays d'accueil afin de parvenir à des solutions, en particulier le rapatriement volontaire et l'intégration locale.

Rapatriement volontaire

Malgré les défis actuels liés à la sécheresse, à l'insécurité alimentaire, au conflit et à l'absence de services en Somalie, quelque 111 000 réfugiés somaliens sont rentrés dans leur pays, principalement depuis le Kenya (75 000), le Yémen (35 000) et Djibouti (600), de décembre 2014 à janvier 2018. En 2018, le HCR prévoit de travailler avec les pays qui accueillent un grand nombre de réfugiés somaliens, afin de garantir que ceux-ci puissent rentrer dans leur pays de leur plein gré, en étant informés de la situation qui y règne.

Le HCR a aidé au rapatriement de quelque 29 000 réfugiés ivoiriens depuis 2015. Environ 8200 sont rentrés en 2017 et 5000 autres devraient quitter le Libéria en 2018. Au Cameroun, le rapatriement volontaire des réfugiés nigériens originaires de l'État d'Adamawa, dans le nord-est du pays, débutera en février 2018, dans le cadre de l'accord tripartite.

Si la tendance aux retours spontanés se poursuit, quelque 72 000 réfugiés de la République centrafricaine devraient regagner leur pays en 2018. En République centrafricaine, le HCR a facilité le retour d'environ 1500 réfugiés soudanais en décembre 2017 et janvier 2018. Au Soudan, près de 1000 Tchadiens ont bénéficié d'une aide au retour. En 2018, le HCR préparera des plans opérationnels visant à soutenir davantage encore le rapatriement volontaire de Tchadiens, dans le cadre de l'accord tripartite signé par les Gouvernements du Soudan et du Tchad et le HCR au milieu de l'année 2017. La République du Congo organise un mouvement de retour de 600 réfugiés depuis la République centrafricaine, tout en continuant à œuvrer au retour éventuel de Rwandais.

Depuis que la Commission tripartite pour le rapatriement volontaire des réfugiés burundais a organisé une réunion en août 2017, le HCR a aidé 13 000 Burundais qui avaient exprimé leur intention de rentrer depuis la République-Unie de Tanzanie. Ces efforts se poursuivront en 2018. En 2017, les réfugiés burundais se trouvant en République démocratique du Congo ont également bénéficié d'une aide au retour volontaire et le HCR envisagera d'apporter une assistance similaire aux réfugiés se trouvant au Rwanda, tout en gardant à l'esprit que la situation du Burundi reste fragile. Un certain nombre de réfugiés sont rentrés spontanément.

Intégration locale

En décembre 2017, la Guinée-Bissau a accordé la nationalité aux réfugiés vivant une situation prolongée dans le pays. Quelque 7000 réfugiés selon les estimations bénéficieront de cette solution durable.

Réinstallation

En 2017, un nombre moins grand de places de réinstallation étant disponible dans le monde entier, le HCR a présenté les dossiers de 22 000 réfugiés en Afrique en vue de leur réinstallation, soit une diminution de 51 % par rapport à 2016. Environ 16 000 réfugiés ont été réinstallés depuis la région, dont plus de 7000 réfugiés de la République démocratique du Congo qui vivaient dans des pays d'accueil, surtout dans la sous-région des Grands Lacs. D'après les quotas de réinstallation actuellement confirmés, le HCR prévoit de soumettre à la réinstallation les dossiers d'environ 25 000 réfugiés vulnérables en 2018.

ii) Promouvoir un environnement favorable à la protection

La région Afrique a pris des mesures importantes visant à appliquer la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants. Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la Somalie et la Zambie ont participé à la mise en œuvre du Cadre d'action global pour les réfugiés. Avec l'appui de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), qui a joué un rôle fédérateur important lors de la Déclaration de Nairobi relative aux solutions durables pour les réfugiés somaliens et à la réintégration des rapatriés en Somalie, le Cadre d'action global pour les réfugiés est appliqué dans le contexte de la réponse régionale à la situation des réfugiés somaliens.

Les États membres de l'IGAD dans la région continuent à soutenir fermement la Déclaration de New York et l'application du Cadre d'action global, le Malawi et le Rwanda se disant intéressés par l'application du Cadre et ayant entamé des discussions avec le HCR à ce sujet. Pendant l'année 2018, le HCR fournira une assistance aux pays qui appliqueront progressivement le Cadre d'action global, en collaboration avec l'Union africaine et les instances et communautés économiques régionales.

La concrétisation de l'engagement relatif à la « nouvelle méthode de travail » produit des résultats tangibles, y compris via la mise en œuvre du Cadre d'action global. En Ouganda, le gouvernement respecte résolument son engagement d'une politique de la porte ouverte, de la liberté de circulation et de l'accueil des réfugiés dans des zones d'installation. En Éthiopie, le gouvernement a pris des mesures législatives pour parvenir à l'enregistrement universel des naissances et permettre aux réfugiés de recevoir des documents d'état civil. À Djibouti, le gouvernement a adopté une nouvelle loi sur les réfugiés visant à renforcer l'accès des réfugiés à l'éducation, à l'emploi et éventuellement à la naturalisation. En décembre 2017, les États membres de l'IGAD ont organisé une conférence régionale sur l'éducation des réfugiés à Djibouti, et adopté une déclaration et un plan d'action pour promouvoir l'accès des réfugiés à l'éducation.

Mouvements mixtes

En 2017, le nombre de personnes arrivées en Europe par la Méditerranée s'élevait à environ 172 300. Beaucoup étaient des ressortissants de Côte d'Ivoire, d'Érythrée, de Gambie, de Guinée, du Mali, du Maroc et du Nigéria.

Apatridie

En s'appuyant sur les progrès accomplis par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) sur la réduction de l'apatridie, les États membres de la CEDEAO et de la CIRGL se sont engagés à renforcer encore leur travail dans ce domaine par la mise en œuvre de leurs plans d'action régionaux (respectivement le Plan d'action de Banjul et le Plan d'action de la CIRGL) en 2018 et au-delà.

En septembre 2017, une réunion d'experts représentant les États membres de l'Union africaine a été organisée à Maurice pour étudier le projet de Protocole à la Charte africaine

des droits de l'homme et des peuples sur les aspects spécifiques du droit à la nationalité et l'éradication de l'apatridie en Afrique, dont l'adoption constituerait une étape importante.

C. Information financière

Les besoins budgétaires globaux pour l'Afrique en 2018, qui ont été approuvés par le Comité exécutif à sa session plénière annuelle d'octobre 2017, s'élèvent à 2,6 milliards de dollar E.-U.. En janvier 2018, le budget a augmenté de 162,7 millions de dollars E.-U., principalement en raison des budgets supplémentaires établis pour faire face aux situations en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud.

D'après les données préliminaires recueillies sur les activités menées en 2017, la plupart de ces activités étaient liés à la protection, à l'assistance et à l'intervention d'urgence, et représentaient la majorité des dépenses du HCR dans la région. Les données provisoires montrent également que les dépenses visant à faciliter le rapatriement volontaire, à aider les gouvernements à mettre en œuvre les processus de naturalisation et à assurer le traitement de la réinstallation, entre autres activités liées aux solutions durables, et en matière d'éducation, ont été limitées. En 2018, en raison de contraintes financières, le HCR continuera à accorder la priorité aux activités vitales, en particulier dans les situations d'urgence, par rapport aux activités plus durables.
